

Formation Professionnelle « Suivi, réalisation et réception des travaux »

Public visé : Architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, artisans

Pré-requis : Avoir une expérience de chantier

Objectifs :

- Appréhender les différents intervenants et leurs rôles respectifs
- Approfondir les contraintes administratives, réglementaires, contractuelles et légales
- Maitriser les différentes étapes d'un chantier depuis la préparation jusqu'au parfait achèvement
- Piloter et coordonner l'exécution des travaux
- Acquérir une méthode de travail et utiliser des outils pertinents

Programme :

1. Organiser et optimiser son chantier dès la phase conception

- 1.1 Les étapes et les intervenants d'un projet: les intervenants, les missions et les interfaces
- 1.2 La conception (hors aspect architectural): DP/DICT/phases PRO/DCE/Marché/CCTP
- 1.3 L'appel d'offres : consulter, analyser et négocier

2. Préparer et planifier la phase chantier

- 2.1 Les différentes réglementations: incendie, accessibilité,...
- 2.2 Les bureaux de contrôles: missions et rapport
- 2.3 La DROC (Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier)
- 2.4 Le dossier et les pièces Marché
- 2.5 Le PIC (Plan d'installation de chantier) et les autorisations administratives
- 2.6 Les plans de réservations, d'exécution et visas
- 2.7 Les Inspections préalables
- 2.8 La planification avec le contenu et les outils (Excel, MS project, last planner system,...)

3. Maitriser le suivi du chantier

- 3.1 La mise à jour du planning : pointage, avancement et recalage
- 3.2 Les comptes rendus de chantier : le contenu, le format et les outils
- 3.3 L'organisation et l'animation d'une réunion de chantier
- 3.4 La gestion des interfaces, conflits et aléas : le « savoir être »
- 3.5 Les exemples de problématiques et les solutions apportées
- 3.6 La sécurité sur le chantier : la responsabilité des acteurs, le SPS, le PPSPS,...
- 3.7 Les démarches administratives : les TS, les situations, le compte prorata...

4. Réceptionner et livrer le chantier

- 4.1 Le DGD et DOE (date de demande, contenu et diffusion)
- 4.2 La rédaction des PV de : réception des entreprises, livraison clients, levée des réserves
- 4.3 Les garanties et assurances

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, Photos.
- Etudes de cas concrets

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme de QCM en fin de formation.

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Jean-Charles VAILLANT

Informations pratiques :

Lieu : Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche »

